

Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

Je suis contre ce projet de parc éolien à Balledent, comme je suis contre tous les autres projets de ce type en France.

L'argument souvent entendu pendant les enquêtes publiques concernant les projets de parcs éoliens, selon lequel il s'agit d'une enquête sur un projet particulier et ne doit être commenté que sous cet angle, n'est pas pertinent. Un parc éolien comme celui du projet de Balledent n'est pas isolé. Il est proche d'autres projets similaires et provoque d'énormes changements environnementaux sur une vaste zone. En définitive, c'est le résultat de décisions politiques à Paris, qui ont pourtant et avant tout des conséquences locales et territoriales.

Paris est loin, mais les voisins des parcs éoliens sont et seront directement touchés par ses nuisances pendant des décennies.

C'est pourquoi, également dans le cadre du projet éolien à Balledent, il est important que les conséquences de politiques énergétiques erronées et environnementales irrationnelles, y compris le soutien et le subventionnement de sources d'énergie intermittentes telles que les éoliennes, ne soient pas acceptées comme étant dans l'intérêt du grand public. Ceci, bien sûr, contraste fortement avec ce que les politiciens opportunistes et les lobbyistes de l'Eolien essaient de nous faire croire depuis des années.

Les éoliennes ne sont pas d'intérêt public car elles ne seront jamais une source d'électricité stable et toujours disponible. Tant que au moins l'intermittence ne pourra pas être complétée par des possibilités de stockage de l'électricité économiquement et écologiquement viables, les sources d'énergie intermittentes sont inutiles et même contre-productives.

Outre l'absence de possibilités de stockage, l'obligation pour EDF d'acheter l'énergie produite par les centrales intermittentes conduit à des prix de l'électricité totalement irréalistes pour les consommateurs en France. La tendance est malheureusement à la hausse, comme nous pouvons le constater chaque jour.

Les conséquences coûteuses de l'obligation d'achat de l'énergie éolienne sont encore aggravées par un couplage fatal, à l'échelle de l'UE, du prix de l'électricité à l'évolution du prix du gaz, exigé par l'UE et initié par l'Allemagne. Cela signifie que les coûts de production élevés des centrales à gaz hors de France, notamment en Allemagne, sont utilisés pour calculer le prix du marché de base de l'électricité. Cela est extrêmement désavantageux pour la France, qui pourrait couvrir ses besoins en électricité de manière beaucoup plus efficace et bon marché avec l'énergie nucléaire qu'avec des centrales à gaz ou des sources d'électricité intermittentes comme les éoliennes.

Si ces faits plutôt extérieurs sont déjà plus que défavorable pour les citoyens français, la propre politique énergétique de la France, qui s'est soumise aveuglément aux illusions et doctrines de la soi-disant "politique verte" et au lobbying de certains profiteurs, a

également contribué à la situation actuelle que nous connaissons avec les éoliennes industrielles et leurs conséquences.

Non seulement la France doit payer plus cher pour son électricité, mais cela porte aussi atteinte à sa souveraineté énergétique, notamment parce qu'elle n'est pas un pays producteur de gaz et n'a donc ni influence sur l'offre et ni le prix. Mais en même temps, elle se prive de son avantage nucléaire!

Pire encore, plus on branche des éoliennes et donc d'électricité intermittente sera injectée dans le réseau, moins on peut produire d'électricité "fiable" avec le nucléaire. C'est comme un tuyau d'arrosage : vous ne pouvez ni le remplir excessivement, car il éclatera, ni le remplir insuffisamment si vous voulez l'utiliser de manière générale et optimale. Or, le réseau électrique a besoin d'une stabilité garantie pour pouvoir assurer immédiatement la demande de tous les consommateurs à tout moment, même pendant les pics de consommation. Ainsi, en cas de défaillance des sources d'énergie intermittentes, la demande d'électricité doit être compensée par d'autres producteurs d'électricité. Toutefois, les centrales nucléaires qui tournent à puissance réduite ne peuvent pas le faire, car leur capacité de réaction est trop lente pour des raisons techniques. Par conséquent, des centrales dites de sécurité doivent être gardées en réserve pour une utilisation immédiate, et ce sont principalement des centrales à gaz. L'hydroélectricité n'est qu'une alternative limitée car, d'une part, les barrages disponibles sont limités et il est impossible d'en construire et, d'autre part, l'eau devient une denrée précieuse et rare en raison du réchauffement climatique. Nous avons donc recours à des centrales à gaz, qui produisent du CO₂, exactement ce que nous ne voulons pas.

La France est pourtant bien placée pour réduire les émissions de CO₂ avec ses 56 réacteurs non-polluants. L'Allemagne, bien que très industrialisée, ne possède que 6 réacteurs et en fermera trois autres à la fin de l'année 2021. Elle n'aura que 3 en 2022. L'Allemagne doit donc chercher d'autres stratégies énergétiques que celles qui vont pour la France. Manque d'alternative l'Allemagne à décider d'investir dans l'énergie éolienne, mais aussi celle à la base de lignite. Lorsque l'Allemagne a abandonné l'énergie nucléaire en 2011, elle a commandé en même temps 23 nouvelles centrales au lignite ! Actuellement, l'Allemagne compte 130 centrales à charbon, dont la plupart sont alimentées au lignite. Ainsi, les émissions de CO₂ liées à la production d'électricité sont 6,5 fois plus élevées en Allemagne qu'en France. À l'heure du réchauffement climatique, c'est de la folie pure et a un coût environnemental et économique énorme. Mais l'Allemagne est hautement industrialisé et vit de l'exportation de ses produits. Compte tenu de ces faits, sommes-nous assez naïfs pour croire que l'Allemagne se préoccupe avant tout de la protection de l'environnement ? Pour contrer le désavantage concurrentiel que représentent le coût élevé de l'électricité, l'Allemagne oblige la France, via l'UE, à utiliser des source d'énergie renouvelable dont le pays n'a pas besoin. En conséquence, les prix de l'électricité continuent d'augmenter également en France, ce qui affaiblit donc l'un de nos rares avantages concurrentiels par rapport à l'Allemagne. C'est une menace latente pour l'industrie et l'emploi, mais elle met aussi l'individu en difficulté directe, car elle nous amène « la précarité énergétique » qui touche déjà environ 12 millions de consommateurs en France..!

Selon un rapport de la Cour des comptes (2018), l'absurdité des énergies renouvelables coûte à la France 121 milliards d'euros de subventions, dont 40,7 milliards d'euros pour

l'éolien et entraîne pourtant une hausse régulière des prix de l'électricité pour les consommateurs. La « Contribution au Service Public de l'Électricité », également connue sous le nom de « CSPE », est une taxe sur l'électricité en vigueur depuis 2003, directement au profit des énergies renouvelables, automatiquement déduite avec nos factures d'électricité et qui a augmenté de 600% depuis 2003.

La très endettée EDF (plus de 33 milliards d'euros) a annoncé qu'elle aura besoin d'au moins 40 (!) milliards d'euros pour la maintenance de ses réacteurs. Nous savons tous que ce sera beaucoup plus - comme à chaque fois. Ce besoin concerne les réacteurs existants qui, à l'heure actuelle, pourraient facilement couvrir 75% et plus de la demande d'électricité en France. Cette exigence de maintenance est donc un réel intérêt général à tous égards, tant en termes de sécurité d'approvisionnement que de prévention des risques. Les 40 milliards subventions pour l'éolien auraient été mieux utilisés pour l'entretien, la maintenance et la protection des centrales nucléaires existantes ou pour la recherche de moyens sûrs de produire de l'électricité en masse ou de stocker de l'électricité en grande quantité.

La Cour des comptes révèle donc à juste titre lorsqu'elle énonce :

«Ainsi, compte tenu de son profil énergétique peu carboné, si la France avait voulu faire de sa politique en faveur des EnR un levier de lutte contre le réchauffement climatique, elle aurait dû concentrer prioritairement ses efforts sur le secteur des EnR thermiques qui se substituent principalement à des énergies fossiles émissives de CO2. De ce fait, la place consacrée aux énergies renouvelables électriques dans la stratégie française répond à un autre objectif de politique énergétique, consistant à substituer les énergies renouvelables à l'énergie de source nucléaire.»

Arrêtons donc ce gaspillage insensé d'argent public et concentrons-nous sur l'essentiel que l'état de notre planète et l'avenir de l'humanité exigent. Même certains politiciens Verts en Allemagne l'ont compris. L'objectif a changé. Il ne s'agit plus de sortir du nucléaire, mais de minimiser le réchauffement climatique, qui doit désormais être au centre de nos préoccupations. De ce point de vue, l'énergie nucléaire doit être relancée, même si elle ne nous plaît pas, précisément parce qu'elle ne produit pas de CO2. Notre objectif principal est de survivre au réchauffement climatique à moyen terme, sinon nous ne connaissons même pas le danger réel des déchets nucléaires sur notre planète.

Il existe de nombreux autres arguments importants contre l'éolien en général, et contre ce projet à Balledent en particulier, qui, j'en suis sûr, seront soulignés dans les autres commentaires.

Vous, Messieurs les Commissaires, aidez-nous à stopper ce projet éolien à Balledent comme d'autres projets éoliens inutiles qui se réalisent au détriment des citoyens et de l'environnement en France.

Je vous remercie de votre attention.

Recevez, Messieurs, mes salutations respectueuses.

Jonas Lieftink